

## "Avez-vous déjà mesuré l'impact d'un accident du travail dans votre entreprise sur le plan financier ?".

Dès qu'une entreprise compte plus de 10 salariés, son taux de cotisation Accident de Travail varie en fonction des sinistres subis. Un seul accident peut vous coûter plusieurs millions d'Euros sous forme de majoration de vos cotisations patronales Accident de Travail.

### Exemple d'impact d'Accident du Travail sur votre cotisation

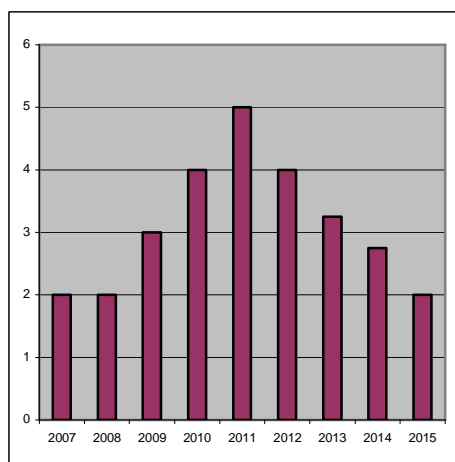
L'entreprise LAZER emploie 115 salariés pour une masse salariale de 2,5 millions d'Euros.

Son taux de cotisation est de 2 % en 2007.

Cette année, suite à un Accident du Travail, un salarié qui gagne 28 000 €/an conserve 57 % d'invalidité.

Le schéma ci-contre décrit l'évolution du taux AT de LAZER. En 2011, le taux est multiplié par 2,5 soit une **surcharge totale de 310 000 €**.

NB : les séries d'accidents sont les plus coûteuses. Ainsi, si en 2009 un accident laisse en invalidité un salarié qui perçoit 25 000 €/an, le taux AT grimpe jusqu'à 9,7% en 2013 soit une **surcharge de 537 000 € !**



La sinistralité en France est croissante pour plusieurs raisons :

- Augmentation du nombre de maladies professionnelles (TMS, maladies psychologiques).
- Législation du travail davantage favorable aux salariés (loi de février 2002 et document unique).
- La Sécurité Sociale recherche de plus en plus la responsabilité de l'employeur afin de se faire rembourser les indemnités qu'elle verse aux victimes.

Aujourd'hui, il y a en France 1 300 000 accidents du travail qui génèrent chaque année 655 000 arrêts et surtout 700 décès.

**POUR SECURISER VOTRE COMPTE D'EXPLOITATION :  
CONTRAT D'ASSURANCE « ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES  
PROFESSIONNELLES »**

**Votre contact : OLIVIER GUIHO 02 97 47 02 12**

[assurances@guiho.com](mailto:assurances@guiho.com)

GUIHO APOGÉE ASSURANCES ZC du Poulfanc C.P. 3747 56037 Vannes cedex  
Tél. 02 97 47 02 12 Fax 02 97 47 53 91 [www.guiho.com](http://www.guiho.com) e.mail : assurances@guiho.com

Membre du Groupe Cadre [www.cadrass.com](http://www.cadrass.com) N° ORIAS Cadre : 07033321

SAS de Courtage d'assurances au capital de 48 000 €  
Siège social : 231 Rue Saint-Honoré 75001 PARIS Tél. 01 49 26 04 31  
RCS PARIS B 404187619 – N°TVA Intracommunautaire FR1340418761900022  
Sous le contrôle de l'ACAM, 61 rue Taitbout 75009 PARIS

N° ORIAS : 07001852 – [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Garantie Financière et Assurance de Responsabilité  
Civile Professionnelle conforme aux articles L 530-1 et L 530-2 du Code des Assurances